

REVUE DE PRESSE

RETOMBÉES MÉDIATIQUES : L'OPPOSITION À LA DÉROGATIONS POUR LES INSECTICIDES TUEURS D'ABEILLES (NÉONICOTINOÏDES)



Néonicotinoïdes réautorisés pour les betteraves : Générations Futures dénonce un retour en arrière face à un "coup de pression des syndicats agricoles"

La France a décidé de lever l'interdiction d'une partie de ces insecticides pour permettre aux agriculteurs de lutter contre les pucerons verts qui attaquent les betteraves. Mais selon l'association écologiste, il existait "d'autres produits, des insecticides plus courants" et moins toxiques.



Il y avait des produits alternatifs selon Générations Futures : "Ce n'est pas du tout une mesure d'urgence, pour la récolte de cette année il est déjà trop tard", affirme François Veillerette. "Les dispositions qui vont être prises, vont permettre d'utiliser des néonicotinoïdes sur les graines qui vont être plantées pour les récoltes de l'année prochaine. On est en train de dire qu'on va avoir un risque de pucerons aussi fort l'année prochaine que cette année, alors qu'on n'en sait rien. C'est doublement absurde puisqu'il existe d'autres produits, des insecticides plus courants qui ne sont pas aussi toxiques que les néonicotinoïdes, et qui sont validés par l'Anses qui leur reconnaît une certaine efficacité", affirme le directeur de l'association Générations Futures.

Jaunisse de la betterave : le gouvernement souhaite autoriser de nouveau un insecticide

Interdit depuis 2018, ce produit pourrait être utilisé pour protéger les cultures de betteraves des pucerons verts, vecteurs du virus de la jaunisse.



Un champ de betteraves à Pont-du-Château (Puy-de-Dôme), le 7 novembre 2019. (THIERRY ZOCCOLAN / AFP)

“

Pourtant, du côté des associations de défense de l'environnement et des apiculteurs, le retour aux néonicotinoïdes est une immense déception. L'ancienne ministre de l'Environnement et avocate Corinne Lepage dénonce "une faute sanitaire et politique". "La France avait été exemplaire et là, on recule", déplore de son côté François Veillerette, président de *Générations futures*. Il ajoute pour franceinfo : "On est surtout face à un gros coup de pression des syndicats agricoles, qui ont voulu tester le nouveau ministre de l'Agriculture, demander une dérogation comme leurs collègues d'autres pays européens."

INTERVIEW

François Veillerette : « Il faut penser bonne agronomie avant de penser chimie »

Pour le président de Générations Futures et membre d'EELV, l'infestation des semences de betterave par les pucerons verts résulte de la pratique des grandes cultures et du manque de biodiversité. Il plaide pour un alignement vers le haut des pratiques agricoles en Europe.

📄 Lire plus tard 🌱 Énergie & Environnement ➦ Partager 💬 Commenter



Insecticides : le gouvernement fait marche arrière pour sauver la betterave

Interdit depuis 2018, l'usage des pesticides néonicotinoïdes pourra être autorisé à titre dérogatoire et jusqu'en 2023, le temps de sortir la filière betteravière de l'ornière et de trouver des formules de substitution.

📄 Lire plus tard 🛒 Conso & Distribution ➦ Partager 💬 Commenter



“

En revanche, ces dispositions n'enchantent pas - c'est peu dire - les ONG. Générations Futures, la plus en pointe, s'est déclarée « scandalisée par cette décision ministérielle qui constitue un recul important sur la question de ces insecticides tueurs d'abeilles ». François Veillerette, son directeur, promet « d'employer toutes les voies de recours possible », objectant que des produits homologués, autres que les néonicotinoïdes, existent pour lutter contre le puceron de la betterave.

Le gouvernement prêt à déroger à l'interdiction d'un insecticide pour traiter les betteraves

Le gouvernement veut autoriser les agriculteurs à utiliser dès 2021 des semences de betteraves enrobées d'un insecticide qui était interdit depuis 2018.



“

Même son de cloche du côté du collectif Générations futures. « Ces dérogations pour un retour de l'emploi des néonicotinoïdes sur betterave constituent un recul inacceptable qui démontre que ce gouvernement plie aisément sous le poids des lobbies », a affirmé François Veillerette, le directeur dans un communiqué de presse. « Nous ne manquerons pas d'employer toutes les voies de recours possibles contre cette décision inique », ajoute-t-il.

“

En face, le président de Générations futures François Veillerette se dit « en colère ». « La France avait été exemplaire et là, on recule », a-t-il déploré. Dans une lettre ouverte publiée jeudi peu avant l'annonce ministérielle, l'Union nationale des apiculteurs (UNAF) a également prié le gouvernement de maintenir l'interdiction des néonicotinoïdes. Ces insecticides s'attaquent en effet aux pollinisateurs comme les abeilles.

Le gouvernement veut permettre aux betteraviers d'utiliser des néonicotinoïdes : « Une terrible nouvelle pour l'environnement »

Le gouvernement a annoncé ce jeudi vouloir autoriser un insecticide interdit depuis 2018 afin de protéger les cultures de betteraves des pucerons verts, vecteurs de la jaunisse.

Par L'Obs avec AFP

Publié le 06 août 2020 à 18h21 · Mis à jour le 07 août 2020 à 12h13

🕒 Temps de lecture 2 min



Néonicotinoïdes réautorisés pour les betteraves : Générations Futures dénonce un retour en arrière face à un "coup de pression des syndicats agricoles"

franceinfo
Franceinfo 6 août 2020



Le retour des néonicotinoïdes dans certaines exploitations agricoles françaises est un retour en arrière face à un "coup de pression des syndicats agricoles", a dénoncé, jeudi 6 août, sur franceinfo, le directeur de l'association Générations Futures, François Veillerette. Le gouvernement a en effet décidé de réautoriser un insecticide afin d'aider les cultivateurs de betterave face à la jaunisse virale, véhiculée par les pucerons verts, qui fait chuter la production cette année. La France a interdit, en septembre 2018, cinq néonicotinoïdes employés dans des insecticides pour protéger les abeilles pollinisatrices.

Il y avait des produits alternatifs selon Générations Futures

"Ce n'est pas du tout une mesure d'urgence, pour la récolte de cette année il est déjà trop tard", affirme François Veillerette. "Les dispositions qui vont être prises, vont permettre d'utiliser des néonicotinoïdes sur les graines qui vont être plantées pour les récoltes de l'année prochaine."

“

Le retour des néonicotinoïdes dans certaines exploitations agricoles françaises est un retour en arrière face à un "coup de pression des syndicats agricoles", a dénoncé, jeudi 6 août, sur franceinfo, le directeur de l'association Générations Futures, François Veillerette. Le gouvernement a en effet décidé de réautoriser un insecticide afin d'aider les cultivateurs de betterave face à la jaunisse virale, véhiculée par les pucerons verts, qui fait chuter la production cette année.

Jaunisse de la betterave : un insecticide néfaste aux abeilles pourrait être à nouveau autorisé, les Alsaciens divisés

Le gouvernement a entendu le cri d'alarme des producteurs de betteraves sucrières, confontés à un virus qui attaque les plants. Pour sauver la filière, ils pourraient utiliser un insecticide nocif pour les abeilles. Les associations écologistes alsaciennes dénoncent un recul important.

Publié le 07/08/2020 à 17h13



Bientôt le retour d'un insecticide pour sauver la filière de la betterave ?

AGRICULTURE + SUIVRE

GMEIAS | PUBLIÉ LE 07/08/2020 À 7H52 | MIS À JOUR LE 07/08/2020 À 7H53



Définitions Biographies Objets scientifiques



Épandage de pesticides près des habitations : 10 ONG saisissent le Conseil d'Etat en urgence

Un insecticide dangereux pour les abeilles bientôt réintroduit

Le ministère de l'Agriculture veut autoriser de nouveau l'utilisation de néonicotinoïdes dans la culture de la betterave pour sauver la filière.

Source AFP

Publié le 07/08/2020 à 08:01 | Le Point.fr



PROFITEZ DE VOTRE ABONNEMENT À 1€ LE 1ER MOIS !

f Le ministère de l'Agriculture a annoncé jeudi 6 août sa volonté de modifier la législation durant l'automne pour autoriser les agriculteurs à utiliser de nouveau des semences de betteraves enrobées d'insecticides interdits depuis 2018, les néonicotinoïdes. Cette

“

Cette mesure, qui doit être présentée au parlement à l'automne, va sans doute provoquer de vives réactions de la part des défenseurs de l'environnement. L'ONG "Génération futures" annonce déjà étudier toutes les voies de recours possibles.

“

De son côté, le président de Générations Futures François Veillerette proteste. "La France avait été exemplaire et, là, on recule", a-t-il déploré auprès de l'AFP. "Nous ne pouvons accepter un retour en arrière", soutient également l'Union nationale des apiculteurs (Unaf) [...]. Autoriser les néonicotinoïdes serait "catastrophique pour la filière apicole et pour l'ensemble des insectes pollinisateurs déjà fortement fragilisés en France", selon l'Unaf.

ACCUEIL / SOCIÉTÉ

Des néonicotinoïdes sur la betterave : "sauvetage de la filière" ou "catastrophe environnementale" ?

© 09h00, le 07 août 2020, modifié à 09h01, le 07 août 2020

AA



La production de betterave sucrière est menacée par le puceron vert, qui véhicule le virus de la jaunisse et attaque les rendements. © Thierry Zoccolan / AFP

THAU INFO

LE QUOTIDIEN DU PAYS DE THAU

Bernard Barrailié - Jean-Marie Philipon



rechercher...

suivez-nous sur les réseaux sociaux

- EDITO ASSOCIATIONS & PARTIS COURRIER DES LECTEURS EDUCATION AGDE BÉZIERS MONTPELLIER
- ACTUELLEMENT - 248 VISITEURS SUR LE SITE
- ACCUEIL ECHOS CULTURE SORTIR BONS PLANS SPORT ECONOMIE PATRIMOINE ENVIRONNEMENT GASTRONOMIE TERROIRS

Accueil > Associations & partis > Drogations pour les insecticides tueurs d'abeilles: Générations Futures réagit et s'insurge!

JEUDI 13 AUGUST 2020

DÉROGATIONS POUR LES INSECTICIDES TUEURS D'ABEILLES: GÉNÉRATIONS FUTURES RÉAGIT ET S'INSURGE!

Drogations pour les insecticides tueurs d'abeilles: Générations Futures réagit et s'insurge et communique !



"Fin juillet notre association s'insurgeait contre l'attitude de quatre vice-présidents élus dans des régions betteravières (Hauts-de-France, Grand Est, Ile-de-France et Normandie) qui s'exprimaient aux côtés de plusieurs représentants de la CGB (planteurs de betteraves) lors d'une conférence de presse le 29 juillet 2020, demandant à retoucher à la loi pour permettre, par dérogation, l'usage des néonicotinoïdes en protection de semences (lire notre CP [ici](#)).

ASSO. ET PARTIS

PENSER LE FUTUR



Au-delà d'une synthèse remarquable sur tous les changements en cours dans notre monde actuel, les auteurs incitent à la réflexion. Quelle

Brut.

■ / Eco / Conso / Emploi / Métiers / Agriculture

VIDEO. Interdiction des néonicotinoïdes : le rétropédalage de Barbara Pompili

En 2016, Barbara Pompili annonçait la fin de ces insecticides tueurs d'abeilles en 2020, "quoi qu'il arrive". Aujourd'hui ministre de la Transition écologique, elle rétropédie.



RECIT. De Batoumi à Beyrouth, la dernière traversée du "Rhosus" et de sa cargaison de nitrate d'ammonium à l'origine des explosions



QUIZ. Remontada, Real Madrid, Weah, Juninho... Êtes-vous incollable sur les parcours de Paris et Lyon en Ligue des champions ?

Pollution des sols, pollution des eaux, menace pour les abeilles... Les néonicotinoïdes sont aussi un danger pour la biodiversité. *"Ils auraient jamais dû être homologués du tout, dès le départ, dès les années 1990"*, estime François Veillerette, directeur de Générations futures.

ACTU ENVIRONNEMENT 17 AOÛT

ACTU ENVIRONNEMENT.com

ACTU > Energie Eau Déchets Risques Bâtiment Transport Aménagement

Solutions & Innovations | Réglementation | Formation professionnelle | Agenda | Librairie

Néonicotinoïdes autorisés pour la filière betterave : les défenseurs des abeilles sont vent debout

Le Gouvernement veut accorder une dérogation aux producteurs de betteraves, infectées par la jaunisse, pour utiliser des pesticides néonicotinoïdes en enrobage de semence au moment des semis dès 2021. Une décision décriée par les défenseurs des abeilles.

Agroécologie | 17 août 2020 | Rachida Boughriet | Actu-Environnement.com

Les ONG Générations futures et Pollinis, ou encore le syndicat agricole Confédération Paysanne et le syndicat apicole Unaf, demandent « que tous les néonicotinoïdes restent interdits ! ». Ils dénoncent « un recul inacceptable » de la loi Biodiversité, alors que les producteurs de maïs ont demandé à leur tour une telle dérogation. Cette décision « serait catastrophique pour la filière apicole et pour l'ensemble des insectes pollinisateurs déjà fortement fragilisés en France », déplore l'Unaf.

"Scandalisées" par la réautorisation des néonicotinoïdes sur les betteraves, 14 organisations écrivent au ministre de l'Agriculture

"Comment peut-on sérieusement aujourd'hui prétendre défendre la biodiversité et accorder de telles dérogations ?", s'interrogent les 14 organisations, dont Générations futures, Greenpeace ou WWF France, dans une lettre au ministre de l'Agriculture.



Quatorze organisations ont écrit lundi 17 août au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation pour lui demander "de ne pas déroger à l'interdiction des néonicotinoïdes" [...]. Elles se disent "scandalisées" par l'intention du gouvernement d'accorder une dérogation aux cultivateurs de betteraves à sucre dont la production a chuté cette année, à cause de la jaunisse virale véhiculée par les pucerons verts. Parmi les signataires de cette lettre, on trouve notamment les ONG Générations futures, Greenpeace, WWF France, le mouvement Nous voulons des coquelicots ou encore le syndicat Confédération paysanne.

Politique International Société Vox Économie Sport Culture Voyage Style Madame Figaro Live

Journal

Économie / Économie

Économie ▾ Entreprises Conso Entrepreneurs ▾ Décideurs Bourse Médias Tech Immobilier Finances perso ▾

dans l'immobilier
neuf Je m'informe

Accueil > Économie > Conjoncture

Betteraves : des associations «scandalisées» par la réautorisation d'un pesticide

Ces organisations ont adressé une lettre au ministre de l'Agriculture Julien Denormandie lundi 17 août. Elles lui demandent de ne pas déroger à l'interdiction des néonicotinoïdes.

Par Le Figaro
Publié hier à 15:17, mis à jour hier à 16:07

Du 09 juillet au 31 août 2020
Conservé mon mobile et bénéficier d'une offre pro pour mes appels

10€ HT /mois pendant 12 mois* au lieu de 12€ HT /mois

Forfait Performance pro Initial voix

La lettre rappelle par ailleurs que la pétition «insecticides tueurs d'abeilles: pas de dérogation!», lancée début août par Générations Futures, a reçu 95.000 signatures. «Pour finir, en ouvrant cette boîte de Pandore du recours aux dérogations pour les néonicotinoïdes - et comme nous pouvions le craindre - vous avez ouvert la voie à des demandes émanant d'autres producteurs, maïsiculteurs en tête», concluent les 17 associations.

La France Agricole Recherche

ACTUALITÉS MÉTÉO COURS ET MARCHÉS CULTURES ÉLEVAGE TRACTEURS ET MATÉRIELS

NÉONICOTINOÏDES

18 organisations en guerre contre la dérogation sur betteraves

RÉSERVE AUX ABONNÉS 18.08.20

CGB néonicotinoïdes ministère de l'Agriculture ministère de l'Environnement



Ouest France Recherche : ville, actualité, fait divers... Abonnez-vous

Des ONG s'opposent aux dérogations sur les néonicotinoïdes accordées aux betteraviers

Plusieurs associations ont fait part de leur opposition aux dérogations sur les néonicotinoïdes. Elles demandent au gouvernement de ne pas accorder ces dérogations.



Les betteraviers demandent la réévaluation d'un néonicotinoïde. (FRANÇOIS NACIMBENIS/AFAP)

Dix-huit associations ont demandé mardi au gouvernement de ne pas accorder de dérogations pour l'utilisation des néonicotinoïdes aux betteraviers, dénonçant un « recul important » dans la protection des abeilles.

Dans un courrier adressé au ministre de l'Agriculture Julien Denormandie, Générations futures, WWF, la Ligue de protection des oiseaux (LPO), la Confédération paysanne, l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) ou encore Stop pesticides, l'appellent à « ne pas déroger à l'interdiction des néonicotinoïdes ».

Découvrez les plantes et les légumes à cultiver cet été avec 3 pages d'inspiration

Le Télégramme Recherche S'abonner

Accueil Actualités Bretagne Chez vous Économie Sports Loisirs Services Coronavirus

Publié le 18 août 2020 à 19:30

Néonicotinoïdes : des ONG dénoncent la reprise de leur utilisation



Les abeilles sont menacées par l'utilisation des néonicotinoïdes. (Photo archives Le Télégramme)

Le Télégramme - Le pilote d'un scooter retrouvé mort sur la RN 155 au Trévoix 18 août 2020 à 09:44

Lerrien - Concert hommage à Yann-Franck Kemener et Louise Ebré dimanche à Lanrivon 18 août 2020 à 15:20

Auray - Les vendredis de la musique bretonne remplacent Dafis Albé, à Auray 20 août 2020 à 16:32

En continu

13:34 Fourrière à violé et tué Estelle Moutin dans les Ardennes, selon son ex-poux 2 minutes

13:29 Secours en mer : la facture sera présentée aux radeurs d'Etat 1 minute

13:22 Football: Avant le début de la saison, les supporters de Brest y rendent plus souvent sur PIGAL? 1 minute

Préparer Lire 2 minutes Ajouter Imprimer

Début août, le ministre de l'Agriculture a annoncé que les néonicotinoïdes, un pesticide contre la jaunisse de la betterave, pourraient être utilisés dans certaines conditions. Des ONG tirent la sonnette d'alarme pour protéger les abeilles.

Courrier picard L'ÉTÉ EN PICARDIE CORONAVIRUS RÉGION INSOLITE FRANCE MONDE / ÉCO LOISIR

AGRICULTURE

Néonicotinoïdes: des ONG demandent au gouvernement de s'opposer aux dérogations

Dix-huit associations ont demandé ce mardi au ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, de ne pas accorder de dérogations pour l'utilisation des néonicotinoïdes aux betteraviers, dénonçant un « recul important » dans la protection des abeilles.

LE TOP DES

AUJOURD'HUI CET

1 Une petite femme appelle la police à dénoncer un acte sexuel

2

“

Dans un courrier adressé au ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, Générations futures, WWF, la Ligue de protection des oiseaux (LPO), la Confédération paysanne, l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) ou encore Stop pesticides, l'appellent à « ne pas déroger à l'interdiction des néonicotinoïdes ».



Les anti-néonicotinoïdes contre-attaquent

18/08/20 Raphaël Lecocq



LE FIL DE L'INFO

- 14H02** Le chardonnay remonte vers les Hauts-de-France
- 11H41** Ils témoignent d'une nouvelle sécheresse qui sévit sur tous les territoires du Cantal
- 10H07** Semis précoce des couverts végétaux : mode d'emploi
- 09H42** La production de pommes pénalisée par l'alternance
- 07H00** Le ministère de l'Agriculture diligente une enquête dans un élevage de canards incriminé par L214

TOUTE L'ACTUALITÉ >

ARTICLES LES + LUS

- 1** "La brebis, une moissonneuse devant, un épandeur derrière"

“

À l'initiative de de Générations futures, 18 organisations non gouvernementales interpellent le ministre de l'Agriculture et lui demandent de renoncer à son projet de réautorisation des néonicotinoïdes sur la betterave.

Dans une lettre de quatre pages adressée à Julien Denormandie en date 17 août, dix-huit organisations, dont les Amis de la terre, la Confédération paysanne, Générations futures, l'Unaf ou encore le WWF démontent un à un les arguments des ministres de l'Agriculture et de la Transition écologique, préfigurant une réautorisation temporaire et sous conditions de l'usage des néonicotinoïdes pour lutter contre le puceron vecteur de la jaunisse.

Normandie. Néonicotinoïdes : tous les agriculteurs ne sont pas en faveur de l'insecticide

La Confédération paysanne s'oppose aux dérogations accordées aux betteraviers pour utiliser des néonicotinoïdes.



18 ONG, dont la Confédération paysanne, demandent au ministre de l'Agriculture de revenir sur sa décision d'autoriser les betteraviers d'utiliser des néonicotinoïdes en 2021.

Publié le 19 août 2020 à 16h20
Par Gilles Anthoine



Fin juillet, les principales régions betteravières (Hauts-de-France, Grand-Est, Ile-de-France et

linker dans l'Orme : "Ne laisser personne sur le bord du chemin"



Au total, 18 ONG (dont la Confédération paysanne, Générations futures, WWF, la Ligue de protection des oiseaux, l'Union nationale de l'apiculture française ou encore Stop pesticides) ont saisi le ministre de l'Agriculture pour lui demander de revenir sur sa décision. Une pétition demandant de ne pas accorder ces dérogations a déjà récolté 95 000 signatures.



Dans un courrier adressé au ministre de l'agriculture Julien Denormandie, Générations futures, WWF, la Ligue de protection des oiseaux (LPO), la Confédération paysanne, l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) ou encore Stop pesticides, l'appellent à « ne pas déroger à l'interdiction des néonicotinoïdes ».

NÉONICOTINOÏDES

Des ONG demandent à Julien Denormandie de s'opposer aux dérogations

mer. 19 août 2020 à 10:04 • AFP



Dix-huit associations ont demandé mardi au gouvernement de ne pas accorder de dérogations pour l'utilisation des néonicotinoïdes aux betteraviers, dénonçant un « recul important » dans la protection des abeilles.

Dans un courrier adressé au ministre de l'agriculture Julien Denormandie, Générations futures, WWF, la Ligue de protection des oiseaux (LPO), la Confédération paysanne, l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) ou encore Stop pesticides, l'appellent à « ne pas déroger à l'interdiction des néonicotinoïdes ».

Le ministère de l'agriculture a annoncé début août vouloir permettre aux planteurs de betteraves à sucre d'employer, « dans des conditions strictement encadrées », un insecticide interdit depuis 2018 afin de protéger leurs cultures des pucerons verts, vecteurs du virus de la jaunisse, à la demande du syndicat spécialisé CGB, affilié à la FNSEA.

Les néonicotinoïdes, qui s'attaquent au système nerveux des pollinisateurs comme les abeilles, essentiels à l'agriculture, ont été interdits de tout usage phytosanitaire en septembre 2018.

Dérogation pour les néonicotinoïdes : 18 associations demandent au ministre de l'Agriculture de renoncer

MA Carné avec Agra 19 août 2020

Économie & société Cultures

Le projet de dérogation accordée aux betteraviers pour l'utilisation de néonicotinoïdes soulève des protestations. 18 associations viennent de signer une lettre pour demander au ministre de l'Agriculture de ne pas accorder cette dérogation si « temporaire et très encadrée » soit-elle.



VOUS AIMEREZ AUSSI

Un pas vers l'autorisation d'une production française de cannabis
20 août 2020

Votez pour les jeunes éleveurs de porcs!
20 août 2020

L'agroalimentaire, secteur stratégique visé par l'appel à
19 août 2020

Actes de cruauté sur chevaux : les propriétaires doivent faire
19 août 2020

Nouvelle-Aquitaine : Des projets à soutenir pour l'agriculture
19 août 2020

FRUITS ET LÉGUMES

Publicité



Le ministère de l'Agriculture a annoncé début août vouloir permettre aux planteurs de betteraves à sucre d'employer ces insecticides interdits depuis 2018, « dans des conditions strictement encadrées ». [...] Pour les ONG, les arguments avancés pour la dérogation (manque d'alternatives, impact limité car il est utilisé en enrobage de semences pour les cultures de betterave) ne tiennent pas.



Néonicotinoïdes : les associations s'opposent aux dérogations pour les cultures de betteraves

À la une > **BIODIVERSITÉ**

Partager :



ENVIRONNEMENT
TV

[Vidéo] L'après-coronavirus sera-t-il écologique ?

“

Ce mardi 18 août, des associations parmi lesquelles la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), la Confédération paysanne, Générations futures, l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF), Stop pesticides, les Amis de la Terre France, Pollinis, WWF-France ou encore Greenpeace, se sont opposées aux dérogations d'utilisation de néonicotinoïdes pour les betteraviers.

Que sont les néonicotinoïdes, accusés de décimer les populations d'abeilles ?

Publié le 20/08/2020 à 18:32 | Mis à jour le 20/08/2020 à 20:56

f 13

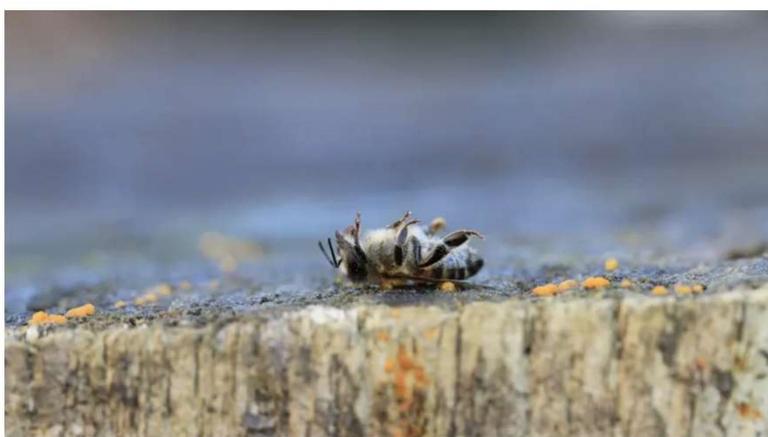
t

📄

in

✉

ENVIRONNEMENT - FRANCE



Les associations dénoncent l'ouverture de "cette boîte de pandore". Les producteurs de maïs ont en effet saisi l'occasion et réclament à leur tour une dérogation. L'association Générations futures a lancé une pétition adressée au ministre de l'Agriculture Julien Denormandie. Elle lui demande de revenir sur cette décision en renonçant à la dérogation annoncée aux producteurs de betteraves sucrières. Elle a déjà recueilli plus de 115.000 soutiens.



Génération Futures



@genefutures



@genefutures



generations-futures.fr/newsletter/

www.generations-futures.fr

Tel: 01 45 79 07 59

179 Rue Lafayette, 75010 Paris

 **générations**
FUTURES